

le texte du *Ts'ien Han chou*, nous voyons que ces cinq *hi-heou* ne furent point créés par les Yue-tche, mais dépendirent d'eux. Ce n'est que plus tard que le *hi-heou* de Kouei-chouang, étant devenu le plus fort, créa le royaume de Kouei-chouang en annexant les quatre autres *hi-heou*, et, le territoire du royaume de Kouei-chouang étant le même que celui de Ta Yue-tche, les documents chinois continuèrent de désigner le royaume de Kouei-chouang sous le nom de Ta Yue-tche, désignation purement d'habitude ou de commodité, comme on le voit par le passage cité du *Heou Han chou*: "Les autres pays l'appelèrent tous le roi de Kouei-chouang. Les chinois emploient son ancienne appellation, et l'appellent Ta Yue-tche." En résumé, conclut le Dr. Kuwabara, il n'existe aucune preuve certaine pour décider que le roi de Kouei-chouang est de race Yue-tche.

Voilà l'essentiel de l'article du Dr. Kuwabara, avec lequel, comme je l'ai dit, je suis parfaitement d'accord. Je pense que ceux qui chercheront le passage du *Heou Han chou* concernant les cinq *hi-heou* et le rapprocheront du passage, cité plus haut, du *Ts'ien Han chou*, partageront cette opinion. Cependant, il paraît plutôt étrange que ni Marquart<sup>1)</sup> qui, d'après de Groot, a compris correctement le passage du *Ts'ien Han chou*, ni Chavannes<sup>2)</sup>, qui a traduit le chapitre du *Heou Han chou* sur les Pays d'Occident et qui, surtout, a cherché à comparer le passage sur les cinq *hi-heou* avec celui de *Ts'ien Han chou*, n'aient émis de doutes là-dessus. Cela me semble résulter de ce que ces auteurs n'ont pas fait une critique suffisante du texte de ces trois histoires relatif aux Ta-hia, et aux Ta Yue-tche, qu'ils l'ont tenu aveuglément pour vrai, et que, croyant *a priori* l'opinion traditionnelle que les cinq *hi-heou* avaient été créés par les Ta Yue-tche, ils se sont fondés sur le *Heou Han chou*

1) MARQUART, *Erānšahr*, 203.

2) CHAVANNES, *Les Pays d'Occident d'après le Heou Han chou*, *T'oung-pao*, 1907.